

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-104 en date du 16 Juin 2021
Portant sur la décision modificative – Budget principal
Étude de projet « Valorisation filière viande »**

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1^{er} Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 45	Votants : 52	POUR :
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés :	

Présents : MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY FAUCHER.

Pouvoirs : MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

Excusés : MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT.

Secrétaire de séance : Jacqueline GRAVIÈRE

Rapporteur : Patrice MORANCAIS, Vice-président « Finances »

Une étude du projet « Valorisation de la filière viande » peut être menée par la Chambre d'agriculture de la Creuse en lieu et place du technicien parti fin 2020. Cette étude peut être imputée en section d'investissement. Le devis, arrivé après le vote du budget, n'a pas été inscrit. Il convient d'ouvrir les crédits nécessaires à cette opération. Ce projet est financé par une subvention FNADT/MASSIF CENTRAL à hauteur de 80 %.

La décision modificative ci-dessous est proposée :

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Virement de crédits – Section d'investissement

INTITULÉS DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : VALORISATION FILIERE VIANDE		25 100,00		25 100,00
Subv. équipement transf. - Régions			1312 133	20 090,00
Emprunts en euros			1641 133	5 020,00
Frais d'études	2031 153	25 100,00		
TOTAUX EG AUX - INVESTISSEMENT		25 100,00		25 100,00

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210616-2021-104-DE
Date de télétransmission : 24/06/2021
Date de réception préfecture : 24/06/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la décision modificative présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 24 juin 2021
Pour copie conforme, le 24 juin 2021

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Patrice MORANCAIS

